

# CRÉER ET ANIMER LES CONDITIONS D'UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE | PREMIER TEMPS



**ORGANISATEUR :** MAISON RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES SOLIDARITÉS

**THÈME :** LA COMMUNICATION, LE FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION

 Initiation

 Gratuit

 3H

 Présentielle

## PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

## DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Ce temps s'inscrit dans le cadre des Temps de Qualif de la MRES.

### La formation :

Durant deux temps de qualif, nous vous proposons de découvrir et d'expérimenter les principes, les outils et la posture pour cheminer vers une gouvernance partagée, co-créée, organique, claire et évolutive.

Nous sommes à l'écoute de ce que vous vivez au sein de vos associations et/ou collectifs.

Ces deux temps se complètent. Il est possible de ne participer qu'à l'un d'entre eux.

### Objectifs du premier temps :

Découvrir les principes de la gouvernance partagée.

Se situer vis-à-vis de ces principes à partir de ce que nous vivons dans notre association ou notre collectif.

Découvrir l'élection sans candidat, un des principes de la sociocratie

Découvrir les notions de rôles, cercles, redevabilités, raison d'être et domaines d'autorité.

L'intervenant :

Martin Boutry, du réseau Transition Haut-de-France

Inscription obligatoire !

## DATE(S) DE LA FORMATION

**02 octobre 2023**

17H-20H

**09 octobre 2023**

17H-20H

Cette session se déroule en deux temps, à une semaine d'intervalle. Pensez à vous inscrire aux deux !

## LIEU DE LA FORMATION

5 rue Jules de Vicq  
59000 Lille

## POUR S'INSCRIRE

## STRUCTURE FORMATRICE

# CRÉER ET ANIMER LES CONDITIONS D'UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE | PREMIER TEMPS



- ✘ 0320521202
- ✘ z.lepilleur@mres-asso.fr
- ✘ <https://formations-benevoles-hautsdefran...>
- ✘ Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités
- ✘ Voir la présentation de cette structure